

ORGANISÉ PAR



CONCOURS EN LIEN AVEC
L'EXPOSITION TEMPORAIRE

LES PAUL

LE SON DU ROCK A 70 ANS

8 JUIL > 31 DEC

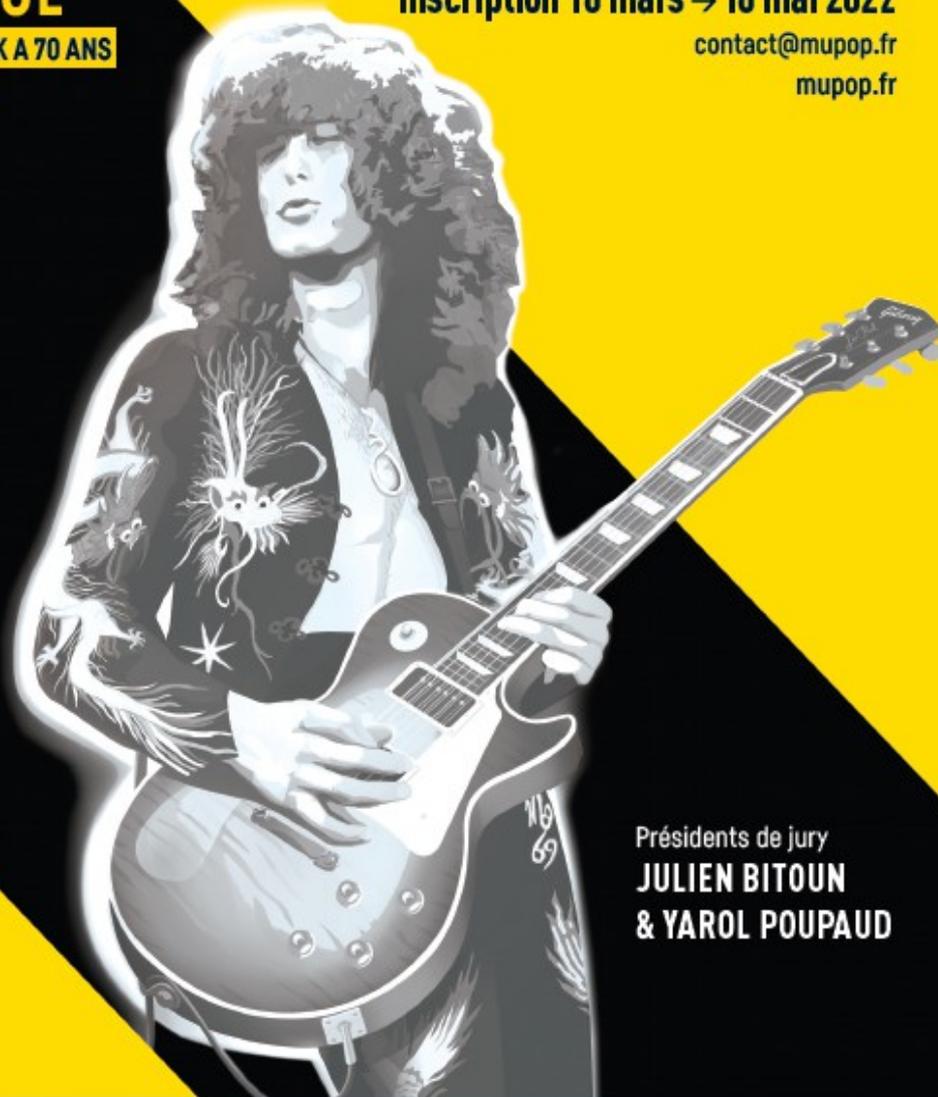
CONCOURS NATIONAL DE TALENTS GUITARE

inscription 16 mars → 16 mai 2022

contact@mupop.fr

mupop.fr

MONTLUÇON



Présidents de jury
**JULIEN BITOUN
& YAROL POUPAUD**

Date limite d'inscription & de transmission le 16 mai - 1^{ère} sélection vidéo le 25 mai - Sélection finale le 11 juin au Conservatoire de Montluçon
À partir de 18 ans / Pour participer → contact@mupop.fr - 04 70 02 19 60

UNE GUITARE GIBSON À GAGNER + PARTAGE DE SCÈNE POUR LA SOIRÉE GUITARE FEST AVEC JULIEN BITOUN, YAROL POUPAUD, etc.
AU THÉÂTRE GABRIELLE ROBINNE DE MONTLUÇON



Concours National de talents guitare Mupop

Informations générales

Le tremplin MUPOP Les Paul est destiné aux guitaristes amateurs. Il aura lieu le samedi 11 juin 2022 au Conservatoire André Messager de Montluçon.

Il a pour but de découvrir de nouveaux talents et de leur permettre de jouer devant un public dans le cadre professionnel, mais aussi de leur faire gagner plusieurs lots.

Les deux finalistes auront l'occasion de se produire à partir de 20h00 sur la scène du Théâtre Gabrielle Robine de Montluçon le samedi 8 octobre 2022 dans le cadre de la **Guitar fest** MUPOP spéciale Les Paul avec différents artistes.

Composition du dossier

Le dossier d'inscription doit être composé des documents suivants, dûment complétés :

- Une fiche d'inscription du guitariste
- Le règlement du tremplin lu et approuvé
- L'attestation du droit à l'image signée
- Une photo libre de droit
- Une biographie (présentation et historique)
- Un lien vidéo vers la performance sur le playback fourni

Le dossier d'inscription doit nous parvenir par mail (format PDF) à **contact@mupop.fr**

Date limite de dépôt du dossier : 16 mai 2022

Tout dépôt du dossier engage l'entière acceptation du règlement. Tout dossier incomplet ne pourra être pris en compte.

REGLEMENT

Article 1 : Organisation

Date : Samedi 11 juin 2022

Lieu : Conservatoire André Messager, 11 avenue de l'Europe, 03100 Montluçon

Inscription : gratuite

Article 2 : Critères de participation

Le Tremplin Les Paul au Mupop est ouvert aux guitaristes répondant aux critères suivants :

- Le guitariste doit être amateur et âgé de 18 ans minimum
- Le guitariste doit enregistrer un solo original sur le playback fourni, en le jouant live pendant qu'il se filme
- Le playback est à télécharger sur le site https://drive.google.com/file/d/10_7qAfibXvjrUUqwYH5dIH5WM-tRKT0r/view?usp=sharing
- Le guitariste doit jouer de préférence sur une guitare de type Les Paul ou d'inspiration Les Paul (Standard, Custom, Junior, Special...)

Article 3 : Modalités d'inscription

Pour s'inscrire au Tremplin Les Paul au Mupop, les guitaristes doivent renvoyer le présent dossier d'inscription par email à contact@mupop.fr au plus tard le lundi 16 mai 2022

Les guitaristes doivent accompagner leur dossier d'inscription d'une vidéo, sous forme de fichier wetransfer, google drive ou uploadé sur Youtube.

Les guitaristes seront avertis de leur sélection ou non sélection au plus tard le mercredi 25 mai.

Tout dossier incomplet ou ne répondant pas aux critères ne pourra être pris en compte. Si les informations fournies dans le dossier sont incomplètes ou erronées, les organisateurs se réservent le droit d'annuler la candidature du guitariste, quel que soit son degré d'avancement dans la sélection.

Les guitaristes s'engagent à respecter le calendrier fixé par les organisateurs.

Le concours final aura lieu en présentiel le Samedi 11 juin 2022 au conservatoire André Messager 11 av de l'Europe 03100 Montluçon à 13h30.

Article 4 : Modalités de sélection des groupes et de désignation des gagnants

Une pré-sélection se fera sur écoute des maquettes par un jury du Mupop. À l'issue de cette pré-sélection, 10 guitaristes seront choisis pour participer au Tremplin.

Tous les guitaristes seront informés par mail de leur sélection ou non, au plus tard le lundi 30 mai 2022.

Lors de l'après-midi du tremplin le 11 juin 2022, les 10 guitaristes sélectionnés devront improviser sur un nouveau playback qui leur sera révélé une heure avant leur performance

devant le jury.

3 finalistes seront sélectionnés parmi les 10 semi-finalistes, et ils devront encore improviser sur un autre playback qui leur sera révélé quelques minutes avant leur performance. Ces 3 finalistes seront ensuite classés par le jury.

Le jury sera composé de professionnels de la musique, de musiciens et de membres de l'équipe du Mupop (Music Museum). Les guitaristes seront appréciés en fonction de leur performance artistique, de leur son, de leur inventivité, de leur présence scénique, de leur maîtrise rythmique, de leur technique et de leur justesse.

Les résultats seront annoncés à la fin de l'après-midi et ne seront susceptibles d'aucune réclamation, ni contestation.

Article 5 : Description des prix

Première prix : Une guitare Epiphone Les Paul offerte par Gibson France + participation à la Performance Guitar fest Les Paul de Montluçon le samedi 8 octobre au théâtre Gabrielle Robine organisé par le Mupop + Abonnement d'un an à Guitare Xtreme + 4 entrées à l'exposition Les Paul : Le Son du Rock à 70 ans

Deuxième prix : Participation à la soirée performance **Guitar fest** Les Paul de Montluçon le samedi 8 octobre au théâtre Gabrielle Robine organisé par le Mupop + Abonnement d'un an à Guitare Xtreme + 2 entrées à l'exposition Les Paul : Le Son du Rock à 70 ans

Troisième prix : Abonnement d'un an à Guitare Xtreme + 4 entrées MUPOP à l'exposition Les Paul : Le Son du Rock à 70 ans

Lot de consolation (pour les sept semi-finalistes qui n'ont pas été retenus) : Abonnement d'un an à la version numérique de Guitare Xtreme + 4 entrées MUPOP à l'exposition Les Paul : Le Son du Rock à 70 ans

Article 6 : Divers

Chaque guitariste s'engage à respecter le calendrier fixé par l'équipe organisatrice ainsi que toute modification qu'il est capable de subir.

Les guitaristes candidats déclarent être informés et acceptent qu'ils doivent fournir leur propre guitare et leurs pédales. L'organisateur assure la logistique et la technique inhérentes à l'organisation du tremplin et met un ampli à disposition des candidats.

Les guitaristes candidats déclarent être informés et ne pas s'opposer à ce que leur prestation scénique, leur image et leurs improvisations soient susceptibles d'être fixées et reproduites à titre gracieux dans le but d'une diffusion (voir attestation de droit à l'image) liée au tremplin ou à l'exposition.

Article 7 : Adhésion au règlement

La participation au Tremplin Les Paul au Mupop est gratuite. Cette participation implique l'acceptation totale et sans réserve du présent règlement par le guitariste.

Ce règlement doit être lu, approuvé et signé par le guitariste participant.

Article 8 : Protection des données personnelles

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) n° 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 », vous êtes informés que les données personnelles que vous communiquez au Mupop pour participer au *Tremplin MUPOP Les Paul* font l'objet de traitements de données. Montluçon Communauté est responsable de ces traitements dont la base légale est votre consentement (cf. article 6.1.a du RGPD).

Les données personnelles recueillies pour ce traitement sont destinées au personnel habilité du Mupop et aux membres du jury. Les noms et prénoms des guitaristes sont susceptibles d'être communiqués à la presse et publiés sur les réseaux sociaux. Les mesures techniques et organisationnelles appropriées sont mises en œuvre par le responsable de traitement afin de garantir l'intégrité, la confidentialité, la disponibilité des données recueillies. Les données personnelles sont conservées au maximum 6 mois.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant. Vous disposez également d'un droit de rectification, d'un droit à la limitation du traitement de vos données et le droit de retirer votre consentement à tout moment. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter le Mupop ou notre délégué à la protection des données, par voie électronique à dpo@montlucon-communaute.fr ou voie postale à Délégué à la protection des données – Montluçon Communauté - 1 rue des Conches - 03100 Montluçon. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés ou que le dispositif n'est pas conforme aux règles de protection des données, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Fait le à

Signature du guitariste participant (faire précéder de la mention "lu et approuvé")

Fiche d'inscription du guitariste

Nom :

Prénom :

Numéro de Téléphone :

Email :

Site Internet / Facebook / Instagram :

Style :

Influences :

Matériel utilisé :

Expérience scénique :

Fait le à

Signature du guitariste participant (faire précéder de la mention "lu et approuvé")

Attestation de droit à l'image

Le guitariste candidat déclare être informé et ne pas s'opposer à ce que sa prestation, son image et ses improvisations soient susceptibles d'être fixées et reproduites à titre gracieux dans le but d'une diffusion en lien avec le Tremplin MUPOP ou l'Exposition MUPOP.

Je soussigné, accepte via la présente attestation que les photos et vidéos sur lesquelles je pourrais figurer à l'occasion d'une prestation musicale organisée à l'occasion du Tremplin Les Paul au Mupop puissent être utilisées à des fins d'information et d'actualité en lien avec le Tremplin ou l'Exposition.

Les photos et vidéos pourront également être publiées dans la presse et sur les réseaux sociaux sans que je puisse m'y opposer.

Fait le à

Signature du guitariste participant (faire précéder de la mention "lu et approuvé")